

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1924)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Mon calendrier !... à 0 fr. 50  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219021>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de Saint-Maurice ou autres, annonçaient leur visite, à l'arrivée des bagages du seigneur-bailli, les communiers étaient convoqués en corvées pour réparer les chemins et veiller à ce que le passage s'effectuât sans danger. En 1774, entre Corcelles-le-Jorat et Ropraz, le bourgmestre de Lausanne faillit perdre la vie, son cabriolet s'étant brisé à la descente d'un casse-cou.

» Ce fut seulement à la fin du dix-septième siècle que le gouvernement bernois se préoccupa d'un meilleur entretien des chemins. Une ordonnance du 10 mars 1691 institua deux fonctionnaires supérieurs appelés « grands voyageurs et surintendants des chemins royaux et publics dans tout le Pays romand ». Les chemins royaux devaient avoir une largeur de 18 pieds, « là où il sera faisable », et aux autres lieux des « recoings », c'est-à-dire des endroits plus larges pour la rencontre des voitures. Les chemins de Genève à St-Maurice, de Lausanne à Morat et à Yverdon, de Morges à Echallens, Donneloye et Payerne, ce dernier appelé le « Chemin des Mulets », étaient spécialement recommandés.

» Les autres chemins communs devaient avoir une largeur de 12 pieds, afin qu'ils puissent être utilisés tant par chariots, mulets, chevaux, qu'autrement, sans danger ni inconvénient.

Une série d'ordonnances du milieu du dix-huitième siècle prescrivent la largeur à fixer aux passerelles à piétons sur les eaux et fossés, imposèrent des mesures pour le déblaiement des neiges et limitèrent la charge permise sur les voitures portant des futailles ou des matériaux de construction.

C'est à cette même époque que LL. EE. entreprirent la construction de quelques routes dans le Pays de Vaud, notamment de celles qui mettaient en communication avec Berne les vignobles des bords du Léman. La grande route de Genève à Berne, à l'imitation des voies romaines, fut dotée de pierres milliaires, espacées d'une lieue bernoise (5278 mètres).

Un certain nombre de ponts dataient de cette période, entre autres ceux de la Broye, à Palézieux, à Châtillens, à Bressonnaz, Moudon, Lucens, Pont-Neuf sous Corcelles et à Salavaux. Tous ces ponts étaient en pierre de taille. La plupart ont été reconstruits dès lors.

Les routes d'Yverdon à Moudon, de Moudon à Vevey, d'Oron à Essertes, commencées sous le régime bernois, ont été terminées par l'Etat de Vaud.

« Il existe dans les archives des Travaux publics, dit le *Mémorial* déjà cité, une carte générale de la route de Genève à Zurich, par Lausanne, Berne et l'Argovie, sur laquelle sont figurés non seulement tous les objets intéressants de l'itinéraire, comme les villes et les villages, les ponts, les pierres milliaires, mais encore tous les gibets qui, à l'entrée de chaque lieu important, venaient signaler la sévérité de la justice bernoise. Combien de bonnes écoles publiques n'eussent-elles pas produit un meilleur résultat ! »

Cette judicieuse réflexion, si nos anciens seigneurs et maîtres l'avaient faite sitôt après la conquête du Pays de Vaud, leurs routes y eussent gagné en sûreté ; seulement il est bien probable qu'elles ne seraient pas demeurées en leur possession jusqu'en 1798 : un peuple éclairé supporte moins aisément le joug qu'une masse ignorante.

Selon une chronique, Ransy, ambassadeur de France, se rendant à Soleure en 1536, ne voulut quitter Lausanne et se risquer à franchir le Jorat que lorsqu'on lui eût donné une escorte de vingt-quatre hommes. Deux siècles plus tard, les « garçons » du Jorat continuaient de rançonner les voyageurs, quand ils ne les exterminaient pas à coups de « dordons ». Il s'en trouva un cependant qui fit exception à la règle. C'était, dit le doyen Bridel, un paysan qui, au temps de l'émigration, avait servi de guide, de

Montpreveyres à Echallens, à un Français qui était de riches bijoux et lui faisait porter une lourde valise. En traversant avec ce voyageur la grande forêt du Jorat d'Echallens, le paysan avait été plusieurs fois sur le point de le dépoiler, ainsi qu'il le racontait lui-même : *ma*, ajoutait-il en se frappant du poing la poitrine, *ma la concheince, l'è sta diable de concheince que m'a fé manquâ ci bon coup !*

(L'Eveil.)

**Bonne réponse.** — Un brave campagnard revient des champs avec ses deux bœufs.

Un loustic qui les rencontre, lui dit en passant :

— Hé ! où allez-vous comme ça les trois ?

Incontinent le campagnard répond :

— Hé bien nous défilons devant le quatrième.

**Une question captieuse.** — Qu'est-ce qu'un soldat a à faire, lorsqu'il rencontre à la promenade son capitaine ?

— Il y a à saluer.

— Non, il n'a rien à faire, sans cela il ne pourrait pas aller se ballader à la promenade.

#### GROGNUZ RESSUSCITE

**C**ERTAIN jour on m'a dit que Groguz était mort. C'en était donc fini des joyeuses aventures de ce Vaudois légendaire, et jamais plus son inséparable compagnon Favey ne pourrait rééditer avec lui les belles parties d'autrefois ! ce que c'est que de nous, tout de même !

Eh bien, ceux qui ont dit ça se sont trompés, tout simplement. Car je l'ai vu à Lausanne ; ou du moins, si ce n'était pas lui, c'est son frère jumeau ! Car, on le connaît, Groguz, au « Conteur », que diable ! Il faut que je vous raconte :

C'était la semaine dernière, dans une assemblée très grave ! Il y avait deux conseillers d'Etat, une « tralée » de députés, et une « pétée » de syndics ! On causait donc de choses sérieuses. D'hectares de forêts, de délégués au Conseil d'administration : l'on venait même d'adopter les statuts... à toute vitesse, ma foi, qu'on avait à peine le temps de les lire ! On avait un président d'attaque, je vous dis que ça ! Donc, quand on eut voté tout ce qu'il a voulu, voilà tout d'un coup qu'au fond de la salle, on entend une voix de tonnerre, qui demande :

— Dites-voilà, Mossieu le Président ! Je suis Groguz, de Bioley-Orjulaz. J'aimerais bien que vous nous expliquiez tout ce qu'on vient de voter. Je comprends rien tant bien le français, moi, j'ai été élevé en patois.

Eclats de rire ! On se retourne pour dévisager l'orateur. Grosse figure rouge, moustaches puissantes d'un jaune queue de bœuf, fortement parsemées de poils blancs, — car l'homme va sur la septantaine, — larges épaules et ventre rebondi d'un bon Vaudois solide et sanguin. Je reconnais le visage réjoui du Groguz de l'Exposition de Paris, vieilli certes, mais n'ayant perdu ni sa gaieté débordante, ni sa verve intarissable.

Le président est un député du Gros de Vaud. Il comprend les affaires et donne complaisamment les explications demandées.

La discussion reprend. Elle se prolonge, jusqu'au moment où, estimant que ça suffit, Groguz se lève, et de sa grosse voix qui écrase celle des autres orateurs, exclame :

— Maintenant, je propose d'aller boire un verre !

Mais ça ne faisait pas l'affaire de tout le monde, surtout pas des gens qui voulaient faire des discours. Il y eut donc encore un gros bonnet de Lausanne qui parla, rappela des souvenirs de l'Exposition d'agriculture, qui émuèrent Groguz. Aussi, dès que l'orateur se tût, notre héros se leva de nouveau et déclara :

— Je tiens à remercier le Mossieu qui vient de parler. Y m'a fait rudement plaisir ! Tout ce qu'il vient de dire, c'est tout à fait vrai. Je puis vous le garantir, puisque j'y étais à cette Exposition d'agriculture. Même que j'y ai serré

la main à un conseiller d'Etat, un bien gentil homme. Aussi, voyez-vous, pour fini cette belle séance, on va chanter tous ensemble.

Et, comme la fanfare, le jour de l'Abbaye, Groguz, tout seul, claironne :

*Vaudois, un nouveau jour se lève,  
Il porte la joie en nos cœurs.  
La liberté...*

Ber-Net.

#### MON CALENDRIER !... à 0 fr. 50.

**A**INSI que me l'a conseillé, au soir du 1<sup>er</sup> août, le bienveillant *Conteur Vaudois*, je veux m'efforcer de mettre au jour, voire au soleil, chaque fois qu'il ne pleuvra pas, les pensées et les soucis qui rendent ma figure si sévère et me font blanchir avant l'âge.

Le plus gros de mes soucis, c'est, vous l'avez deviné, l'argent... que je n'ai pas !

Au 1<sup>er</sup> janvier dernier, voyant l'état de mon budget, je me prescrivis pour l'année cette devise : « Economie ! » J'étais, faut-il le dire, convaincue de l'observer tout au long de l'année, avec une fermeté spartiate, mais, à l'application, elle devint des plus gênantes et me causa plus de souci que si j'avais fait des folies.

Comment, quand toujours on a dû économiser, arriver à le faire davantage ?

Quelle réforme instituer dans ma vie si réglée ? A l'instar de certains messieurs pleins de bonnes intentions, je ne pouvais m'abstenir de fumer ; je suis encore une des rares dames qui ne fument pas.

Ma toilette peut-être ? Hélas ! si vous me connaissiez, vous verriez que je porte mes costumes aussi longtemps que les facteurs leurs uniformes ; que mon manteau d'hiver, depuis quinze ans, est connu dans toute la région !

Mes bonnes œuvres ! ô honte, si peu nombreuses elles sont, que rarement ma main gauche est tentée d'en parler à ma main droite !

Tu ne peux pourtant pas, me disais-je, faire semblant de n'être pas chez toi, le jour où le pasteur de la paroisse viendra quêter pour les incurables, ni refuser, au premier août, d'acheter des cartes illustrées, pour le plus grand bien de la Jeunesse helvétique ! Je te connais, tu serais prise de remords, chaque fois que tu rencontrerais un vieillard infirme ou un bébé pleurant.

Non ! cherche autre chose ! — J'y suis, pensai-je tout à coup : je vais me passer de calendrier. — Avec un peu d'adresse, on le peut très bien ; et d'ailleurs, pensai-je en moi-même, peut-être que l'on t'en donnera un.

Sur cette résolution, l'avenir me paraît éclairci, la vie belle, quoiqu'un peu austère.

Jusqu'au quinze janvier, je tins bon, datant mes lettres au petit bonheur, usant de mille trucs, au moment de parapher quelque acte important, pour me faire renseigner sur la date exacte sans avoir l'air de l'ignorer. Personne ne me donna de calendrier, pas même celui du *Conteur Vaudois* !

Je commis quelques bévues, manquai des invitations, même j'oubliai l'anniversaire d'une vieille tante fort rigide. Tout ceci m'obligea à prodiguer de mensongères excuses. Mon économie, en somme, me rapporta surtout des ennuis. Lâchement, je tournai ma devise contre le mur et sortit acheter un calendrier.

Les plus petits, les plus laids coûtaient 0 fr. 50 dans une petite boutique un peu en désordre, tenue par une grosse dame, qui crut me devoir cet avertissement : « Vous savez, Madame, ces petits calendriers-là ne sont pas religieux : pour avoir un calendrier à *versets*, il faut y mettre huitante ! »

Un peu honteuse, j'emportai le petit bloc à cinquante centimes, me promettant, à part moi, quand les temps seraient moins durs, de faire quelques sacrifices pour mon édification.

En attendant, j'ai un calendrier, tout petit, très laid, mais je ne fais plus de bévues. Ses feuillettes, chaque jour, ne m'apprennent que de

populaires proverbes, entendus depuis mon enfance, mais ils provoquent mes réflexions et conduisent fort loin ma pensée. De l'un de ces feuillets, un jour nous parlerons.

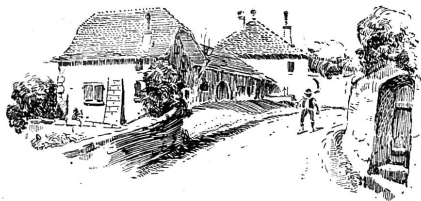
J'avais promis un conte au *Conteur Vaudois*. Ceci est une histoire vraie, mais puisque les histoires vraies sont des contes et les contes des histoires vraies, il vaudra bien entr'ouvrir ses feuillets, un peu, si peu que ce soit ; il me l'a promis, le soir du 1<sup>er</sup> août, à Lausanne, pour me consoler d'un gros cafard.

*La Conteuse Vaudoise.*

*Note de la Rédaction :* Nous conseillons à notre aimable collaboratrice d'acheter l'*Almanach du Conteur Vaudois*. Comme il vient de sortir de presse, en le lisant elle apprendra beaucoup de choses.

**Boite aux lettres.**

A Madame Grosjean, aux Ormonts. — Nous regrettons que M. votre fils n'ait pas cru devoir, sous prétexte que notre imprimerie était une maison de corrections et d'épreuves, accepter la situation que nous lui avions offerte. Il aurait dû savoir que les unes et les autres sont nécessaires pour obtenir d'excellentes impressions et surtout de bons caractères. Ce sera peut-être pour une autre fois.



**UNE TRUITE SOUS UN PONT**

I

**J**AMAIS les gens de Courinet n'avaient songé à tirer orgueil du pont de la B. Ce pont l'était si peu !... Ni fonte, ni pierre de taille, ni câbles goudronnés. Il n'aurait même point cette forme en dos d'âne, traditionnelle et familière, qui fait claquer le fouet des meuniers et pousser à la roue. Il soudait tout bonnement la route que coupait un ruisseau. Et il faisait si bien ce raccord, qu'il fallait être curieux et musard pour chercher de l'eau sous ce bout de chemin. Le village allait et venait en voiture, à pied ou à cheval, sans se douter de rien. Il y avait de l'herbe et des pierres comme partout. De larges sceaux de bouse brune attestaient la solidité de cette arche, certifiant que les vaches mêmes la considéraient comme une part de leur antique plancher.

Et le temps passait sur Courinet comme l'eau sous le pont de la B. Courinet était un petit village qui n'avait jamais fait parler de lui et il semblait bien que, moins heureux que le roi d'Yvetot, il ne dût jamais tirer le moindre éclat de son obscurité.

Un pasteur survint. Jeune, actif, déluré, il fureta tous les coins, et un beau jour, à l'entrée du village, découvrit le pont. Il inspecta la voûte mousseuse et le ruisseau qu'elle chevauchait, — un ruisseau de vif argent sur fond pierreux. Mobile et diverse, l'eau, sous la chatouille des osiers, riait, sautillait comme une folle et donnait le branle, là-bas, à de petits moulins aussi bavards que des laveuses.

Et voici que le pasteur aperçut tout à coup une ombre verte, une longue feuille agitée par le courant.

— Ne serait-ce point un poisson ? se demanda notre homme.

Par hasard, Granat, le chantre, revenait du jardin. Le pasteur, de loin l'aperçut, sec et noir, comme un arbre au bout duquel la lune s'est levée. Il lui fit de grands gestes. L'autre arriva, posa sa charge sur l'herbe et, pour examiner l'eau, chassa ses lunettes de corne.

— Ah ! par exemple, dit-il.  
— Quoi ?  
— Pas possible ?  
— Mais encore ?  
— C'est une truite. C'est la première, mon-

sieur le pasteur, qu'on voit ici. Et vous savez ?... Superbe : elle est de huit livres au moins.

— Huit livres ?  
— Au moins.

Les deux hommes se redressèrent congestionnés d'être restés couchés sur le parapet, l'œil et l'esprit tendus. Troublés par leur découverte, ils se regardèrent un moment, muets. Un vieil instinct vibrerait dans ces âmes paisibles. Une truite était là, indolente parmi l'eau rapide, abritant dans l'ombre de la voûte sa chair délectable. Chacun des deux compagnons la voyait frétille dans les mailles du filet, cinglante et torse au bec de l'hameçon. Ils allaient plus loin. Ils l'imaginaient au court-bouillon dans la sauce odorante et vineuse ou, grillée à point, sur un lit de fines herbes et le ventre farci. Pour un peu, ils se fussent jetés dans le courant, les chausses troussées, afin d'engager, de leurs mains avides, avec la truite méfiante et fugace, une lutte de ruse et d'agilité. La gourmandise leur mouillait les lèvres, leur gorge était sèche d'émotion.

Ils restèrent ainsi trop longtemps. Peu à peu le soir avait enfumé la combe. Un chien jappa et l'on entendit rouler une voiture. Alors, du même pas, indifférent et complice, ils quittèrent le pont. L'instituteur et le syndic passaient dans un tilbury.

— Pensez-vous qu'ils nous aient aperçus ? demanda le pasteur.

— Bah, fit l'autre, la politique les aveugle.

Ils cheminèrent ainsi jusqu'en vue de la cure. Chacun tenait sa pensée cachée comme un écu dans le coin du mouchoir.

— Granat ! Un pour tous, tous pour un. La truite est à nous ; il n'y a plus qu'à la prendre.

— Patience, j'ai un manuel de pêche.  
— Et moi, un livre de cuisine.

II

— Hein ? fit l'instituteur Cardit en montrant hors d'un arbuste sa tête crépue, que vous aviez-il dit ?

— Vous aviez mille fois raison, répliqua le syndic en faisant le tour d'une meule de regain qui le cachait aux passants.

— Ils se penchaient trop attentivement sur l'eau, reprit M. Cardit ; je savais bien que ce n'était pas pour faire des ronds. Ainsi, il y a une truite dans le ruisseau.

— Dans la commune, ajouta le syndic.

— Eh bien, il faut la manger. La truite est un fin régal.

— Diantre !... mais d'où vient-elle ?

— Que cela ne vous tracasse point. Elle n'a pas besoin de papiers. La truite est un poisson voyageur. Ils sont tous comme ça dans la famille des *salmomides*. J'ai vu, moi qui vous parle, de grosses mères conduire entre deux eaux, dans les rivières, des migrations triangulaires de saumon. Telles des grues, quoi !... Ça saute comme des ressorts. Il faut les voir aux obstacles : barrages et chaussées !... Celle-ci est grasse à point.

— Il y a peut-être longtemps qu'elle est là ? dit le syndic.

— Peut-être. On ne regarde jamais sous ce pont.

— C'est vrai qu'il y a un pont... Dites si on allait voir ?

— Je voulais vous le proposer.

Le syndic décrocha la lanterne du char et la couvrit de sa blouse. Cardit emboîta le pas. Ils descendirent au bord du ruisseau, à l'entrée du pont. Le syndic versa la lumière sur l'eau courante. On vit des herbes flottantes, des cailloux verdiss ; un air humide glissait dans la lanterne dont la vitre brouillée ne répandait plus qu'une clarté jaunée.

— Je n'aperçois rien, articula l'instituteur.

— Serait-elle partie ?

— Nous aurait-on fait marcher ?

Mais voici que, surprise dans son sommeil, la truite vint montrer son gros museau. Ce fut bref. Elle avait dû traverser de ces rivières

dans lesquelles se reflètent, le soir, les vitres allumées des maisons, car, ayant considéré un instant la lanterne, elle donna un coup de barre à droite qui laissa voir son ventre clair, et s'en retourna se coucher.

— La belle bête ! dit le syndic en se relevant.

— Vous direz ça lorsque nous l'aurons mise sur le persil.

— Dieu vous entende !... mais chut !

Et le syndic étouffa vivement la lumière.

— Quoi donc ? demanda Cardit.

— L'ombre a bougé de ce côté.

— Un arbre.

— Et par là, ce bruit...

— Quelque belette.

— Mon cher, méfions-nous... La truite, avez-vous dit, est un fin régal.

— C'est pourquoi nous la mangerons, monsieur le syndic.

(A suivre.)

Léon Laface.

*Théâtre Lumen.* — Vendredi 3, en matinée et dès lundi 6 octobre, en matinée et en soirée, la direction du Théâtre Lumen présente une des dernières créations du célèbre artiste russe Mosjoukine : *Les ombres qui passent*, une œuvre des plus poignantes et des plus artistiques, avec MM. Ivan Mosjoukine, Henry Krauss, Georges Vaultier, Camille Bradou et Mmes Nathalie Lissenko, André Brabant. Nous n'avons jamais eu mieux, ni pire dans les films déjà vus, mais nous n'avons jamais eu de trouvailles ingénieuses, plus originales, peintures de mœurs, plus de mouvement entraînant, de sincérité et de verve spirituelle.

*Royal Biograph.* — Le programme du Royal Biograph pour la semaine du 3 au 9 octobre, en matinée et en soirée, comprend deux œuvres des plus intéressantes et des plus captivantes : *Le violon brisé*, superbe comédie dramatique en 3 actes, avec, comme principaux interprètes Reed Howes et Dorothy Mackaill, puis : *Ned, le hors-la-loi*, grand drame d'aventures en 6 actes.

Pour la rédaction : J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bro

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

**MEUBLES PERRENOD**  
Succursale de Lausanne : PÉPINET - Gd-PONT

**POUR OBTENIR DES MEUBLES**  
de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.  
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

**ARTICLES SANITAIRES** Caoutchouc Pansements  
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.  
W. MARGOT & Cie, Prê-du-Marché, Lausanne

**CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT**  
Lausanne, rue Centrale 4  
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %  
Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %  
Toutes opérations de banque

**DENTISTE** R. GUIGNET  
Pl. Riponne 4 - LAUSANNE - Tél. 66 18  
Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE**  
G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, Lausanne  
Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

**PHOTOS-APPAREILS** Fournitures et photographies  
HENRI MEYER - Photo-Palace  
Tél. 27.59. 1 rue Pichard, Lausanne.

**VERMOUTH CINZANO**  
P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

**LINGERIE FINE** DENTELLES BRODERIES — MOUCHOIRS  
Albert FAILLETTAZ, Rue de Bourg 8, Lausanne